



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 25/05/2023
Reçu en préfecture le 25/05/2023
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20230522-D_2023_5_8-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_5_8

L' an deux mille vingt trois, le lundi 22 mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de SAINT PAUL LE JEUNE à Saint-Paul-Le-Jeune, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 16 Mai 2023

Présents : 24

Titulaires : Madame CHALVET Catherine, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean -Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 28

Objet : Approbation
programme d'actions CTEAC
pour l'année scolaire 2023-2024

Pouvoirs :

Monsieur LAGANIER Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur ALLAVENA Serge
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique
Monsieur THIBON Pierre a donné pouvoir à Monsieur LEGRAS Emmanuel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-François BORIE

Mme Delphine FEUILLADE, vice-présidente en charge de la culture présente à l'assemblée :

Afin de déterminer plus finement les thématiques à aborder dans le cadre du programme de la CTEAC [année scolaire 2023-2024], 2 rencontres de territoires se sont déroulées aux Vans en janvier et février 2023. Celles-ci ont réuni les bénéficiaires des actions (écoles, centre socioculturel, crèche, etc.). Lors de chaque session, plus d'une trentaine de personnes ont travaillé sous forme d'ateliers faisant appel à l'intelligence collective.

Il est ressorti la volonté appuyée de bénéficiaire d'actions en lien avec :

- **La médiation scientifique et le patrimoine** au travers d'une approche artistique et en prise avec des questions actuelles telles les transitions (climatiques, sociétales, etc.)

- **Les enseignements artistiques** dans une dynamique intergénérationnelle et interculturelle et avec une prise en compte du corps (danse, théâtre, musique...). Ceci en s'appuyant sur des présences d'artistes longues sur le territoire et de la diffusion de spectacles (concerts, lectures, théâtre, etc.)

Nous avons été attentifs à solliciter des structures qui sont conventionnées avec la Communauté de communes ou qui ont des habitudes de travail avec les communes de l'EPCI : FORMAT Danse, L'Art d'en Faire, La Comédie de Valence, L'Arche des Métiers, Le PNR des Monts d'Ardèche, Ardèche Terre de Dolmens, Commanderie de Jalès au travers de l'association des Amis de la Commanderie de Jalès et du laboratoire scientifique Archeorient, Polinno, L'Agence de développement des Métiers d'Art, la SMAC 07.

Deux parcours sont proposés pour l'année scolaire 2023-2024 sur la base d'un budget global et provisoire de 47 500 euros et sous-tendu par l'octroi de subventions de la Région, de la DRAC et du Département :

- 20 000 € de la DRAC

- 15 000 € du Département

- 5 000 € de la Région AURA

- 7 500 € de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes au titre des projets uniquement

N°1 : SCIENCES ET PATRIMOINE :

Action N°1 : Fête de la Science :

- Conférence sur Joseph-Valentin BOUSSINESQ, célèbre mathématicien ayant vécu aux Vans

- Journée populaire et festive dans un village de la Communauté de communes l'Arche des Métiers et le Muséum de l'Ardèche, conférences, spectacles, etc.

Action N°2 : Cycle d'ateliers scientifiques dans les écoles et le collège avec l'Arche

Action N°3 : Cycle d'ateliers et rencontres avec des chercheurs dans les écoles et le collège avec Auroralpes (CNRS/Grenoble)

Action N°4 : Conférence/spectacle et ateliers dans les écoles et le collège autour des sciences avec la Cie Boom. Représentation publique.

Action N°5 : Journées nationales de l'architecture :

- Conférence/interventions sur les VVF (Chambonas et Casteljau)

- Conférence/interventions sur Jean PROUVÉ, constructeur du collège des Vans et architecte de réputation mondiale

- Ateliers dans les écoles et l'EPHAD avec UTOPOP pour mener des actions de sensibilisation à l'architecture

Action N°6 : Résidence d'artistes avec Sébastien JOANNIEZ (auteur) et Maia JARVILLE (metteuse en scène), sur le territoire de la Communauté de communes dans le cadre du projet théâtral sur la **transition écologique et climatique** mené par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et la Compagnie La Ligne : ateliers de pratique artistique et rencontres avec la population du territoire en vue de la création d'un spectacle.

N°2 : ENSEIGNEMENTS ET PRESENCES ARTISTIQUES

Action n° 1 : Partenariat avec la **Comédie de Valence** (Dispositif SENDA)

Accueil d'un auteur en résidence durant deux mois pour travailler sur les thèmes de la fuite et du refuge (territoire d'accueil). Le 1er mois est consacré à des ateliers et rencontres avec les habitantes et habitants du territoire et le second, à l'écriture d'une pièce qui sera interprétée sur le territoire puis publiée. Cet accueil serait assorti de la présentation d'une pièce de théâtre dans le cadre de la Comédie itinérante et dans un village de la Communauté de communes qui souhaiterait l'accueillir.

Action n°2 : Proposition d'un cycle de classes de maîtres et concerts imaginés par l'équipe pédagogique de l'EMI et proposés sur le territoire à l'adresse des élèves et d'un public plus large. En partenariat avec la SMAC 07.

Action n°3 : Partenariat avec FORMAT Danse : proposition de résidences et d'ateliers avec la Cie Sylex accueillie dans le cadre du projet NEFLE (élèves en décrochage scolaire) au collège des Vans.

Le Conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE le programme d'actions de la CTEAC comptant pour l'année scolaire 2023-2024,

AUTORISE le Président à effectuer les demandes de subventions susmentionnées et donc de signer toute pièce relative à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 22/05/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le